COMPTE RENDU REUNION

31 janvier 2021

Présents :

Claude Lecomte, Maxime Robbers, Jean Charles Denion, Julien Piton, Jean Philippe Sommereisen, Florence Grollier.

VALIDATION et SIGNATURE DU COMPTE RENDU DU DERNIER BUREAU :

→ Le compte rendu est adopté et signé.

SITUATION DU CLUB PENDANT LA CRISE DU COVID :

→ **1 an de situation sanitaire tendue** et **2 saisons de sport interrompues**. A quelle date la reprise des entrainements et des championnats ?

→ Malgré la crise sanitaire, le club n'a pas subi de désadhésions importantes lors de la **saison 1919-2020.**

→ Inquiétude face aux adhésions de la **saison 2021/2022** (Y aura-t-il des jeunes qui ne souhaitent plus s'inscrire ?)

→ Le club doit-il proposer un remboursement lors de la prochaine saison ou faire d'autres propositions ?

→ Au sens strict de la loi, une association n'a pas d'obligation de rembourser une adhésion. Sur le plan moral, il pourra être envisagé de faire un avoir.

→ Importance d'expliquer la situation actuelle du club auprès des joueurs et des parents.

→ Proposer des alternatives aux jeunes afin qu'ils puissent faire du sport étant donné la fermeture des salles.

→ Plan de relance proposé par la Ligue qui va permettre aux clubs d'investir dans du matériel, il reste à déterminer ce que le club de Vertou va acheter avec les 800 euros proposés.

→ Par contre, aucune nouvelle du Comité 44. Quel soutien pouvons-nous attendre ?

POINT FINANCIER et FONCTION EMPLOYEUR :

→ Le club a pu régler toutes les factures dont celles de la ligue et du comité.

→ Le club a pu investir dans du matériel en profitant de réductions intéressantes.

→ L'épargne qui avait été anticipée (sponsors, boutique, dons, stages) va permettre de financer 6 mois de salaire pour l'éducateur sportif Julien Piton.

→ Peut-être plus de difficultés pour avoir des sponsors l'année prochaine ?

→ Florence Grollier confirme que son association fera un don au club.

→ Par contre, la situation financière est instable compte tenu de la situation sanitaire actuelle et l'incertitude face à la reprise ou non de la saison prochaine.

→ Etant donné la situation complexe, Julien Piton propose d'attendre l'année 2022 pour formaliser son engagement professionnel au sein du club et nous informe qu'il reprend un autre travail à compter du mois de février.
→ Avant de finaliser la décision de contractualisation avec Julien Piton, le club va demander conseils auprès de conseillers de la ligue.
→ Sans perdre de vue les risques, nous maintenons notre volonté de contractualiser notre engagement avec Julien Piton.

PERSPECTIVES :

→ Visioconférence avec un ou deux conseillers de la ligue
→ Préparer la rencontre avec les adhérents de l'association
→ Se renseigner auprès de l'agence nationale du sport concernant le projet du club
→ Proposer une alternative pour les jeunes

Signature du Président

Signature de la secrétaire